

## **BULLETIN DE SOUSCRIPTION AU TARIF REGLEMENTE BASSE** TENSION ≤ 36 kVA

## Offre de fourniture d'électricité réservée aux consommateurs particuliers et professionnels alimentés

en basse tension sous und	e puiss	ance i	nférie	ure o	u égale	à 36 l	κVA				
LEGISLATION EN VIGUEUR  Conformément à l'article 66 de la loi n°2005-781 du 13				livraiso	RE SITE DE on (Zone re	éservé au	GRD)				
juillet 2005 de programme, fixant les orientations de la politique énergétique, ainsi rédigé :					ocalité : .						
Article 66-1 – Un consommateur final d'électricité											
<b>bénéficie des tarifs réglementés</b> de vente d'électricité mentionnée au premier alinéa du I de					OORDONNE	ES DILCLI	FNT				
l'article 4 de la loi n°2000-108 du 10 février 2000	<u>COORDONNEES DU CLIENT</u> Nom – Prénom :										
précitée pour la consommation d'un site <b>pour lequel il</b> <b>n'use pas de la faculté</b> prévue au I de l'article 22 de	Adresse:										
la même loi, à la condition qu'il n'ait pas été fait	Code Postal: Localité:										
précédemment usage de cette faculté, pour ce site, par ce consommateur ou par une autre personne.	Si vous êtes un professionnel (mention obligatoire)										
Article 66-2 – L'article 66 est également applicable aux	Raison sociale :Code NAF :										
nouveaux sites de consommation raccordés aux réseaux de distribution ou de transport avant le 1er juillet 2010.  Conformément à la loi 2000-108 du 10 février 2000	N°TVA Intra: N°SIRET:										
	Domiciliation RCS:Capital:										
	Nom contrat : Fonction :										
relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité :		Tél :  Email :									
Article 22-I – Tout consommateur final d'électricité peut,	Lilla	II						•			
pour chacun de ses sites de consommation, librement											
choisir son fournisseur d'électricité.	COORDONNEES DE FACTURATION										
Article 22-III – Un client éligible peut conclure un contrat d'achat d'électricité avec un producteur ou un	Nom – Prénom :										
fournisseur de son choix installé sur le territoire d'un	eur de son choix installé sur le territoire d'un Adresse :										
Etat membre de la Communauté européenne ou, dans le cadre de l'exécution d'accords internationaux, sur le	Code	Code Postal :Localité :									
territoire d'un autre Etat.	Tél : Fax :										
Article 49 : Lorsqu'un client éligible exerce, pour un site	Email:										
Prix et	DESCRI	PTION	DE L'OI	FFRE							
Les prix sont extraits de tarifs réglementés fixés	par l'a	arrêté e	n vigue	eur. C	es tarifs	peuve	nt évol	uer selo	on décision		
gouvernementale. Cette offre est valable pendant la d	lurée de										
vigueur, consultez la documentation « annexe tarifaire				ъ.		1 774 )					
Cochez les cases correspondant à votre d				1	sance (en	KVA)	1	•			
Option Base	3	6	9	12	15	18	24	30	36		
Option Heures Creuses											
Option TEMPO*											
<ul> <li>* Cette option est en voie d'extinction et n'est communaux</li> </ul>	plus prop	oosée aux	clients ag	gricoles,	professionr	nels et sei	vices publ	ics comm	unaux ou non		
Durée de contrat : Le contrat est conclu pour une d	urée d'u	ın an. Il	est ren	ouvele	taciteme	ent par	périodes	d'un ar	n jusqu'à sa		
résiliation par l'une des parties.						•	•				
Mode de paiement : □ Prélèvement autor	matique	mensue	el selon	échéa	ncier						
□ Règlement par prélèvemer	nt		Autre n	node d	e règlem	ent (TIP	, Chèqu	e,)			
> J'accepte que GAZELEC de Péronne soit mon fournisseur d'ér						Dat	te et sig	nature			
réglementé, dans le cadre du contrat de concession du lieu de selon les conditions fixées par le cahier des charges de conces					Nom :		Prénoi				
concédante (collectivité) et GAZELEC de Péronne.  > Je confirme qu'il n'a pas été fait usage de la faculté prévue à l'a	_	•			IVOIII .		FICHUI	<i>.</i>			
108 (cf. « législation en vigueur » ci-dessus).		ac 10 101 2									

Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente et de leur annexe.

- Conformément à l'article L121-20 du code de la consommation et en cas de commande prise à distance, par démarchage à domicile ou sur le lieu de travail : « Vous disposez d'un délai de 7 jours francs pour exercer votre droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, à l'exception, le cas échéant, des frais de retour » (Avec le formulaire joint).
- Conformément à l'article L121-20-2 du code de consommation : « Le droit de rétractation ne peut être exercé, sauf si les parties en sont convenues autrement, pour les contrats de fournitures de services dont l'exécution a commencé, avec l'accord du consommateur, avant la fin du délai de 7 jours francs ».

	Date et signature
Nom :	Prénom :
Α	le/

☐ Je souhaite que la fourniture d'électricité soit réalisé avant la fin du délai de 7 jours et renonce à vouloir exercer mon droit de rétractation

Bulletin de souscription à retourner à :

GAZELEC de PERONNE 32 fb de Bretagne BP67 80200 PERONNE